

Bruxelles, 11 mai 2026

Chers Actionnaires,

Le conseil d'administration de Dexia Holding SA/NV, ayant son siège à Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, à 1050 Bruxelles, Belgique, enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0458.548.296 (« **Dexia Holding** ») vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Dexia Holding (l'« **Assemblée** »), qui se tiendra le **27 mai 2026, à partir de 14h30** (heure belge) au siège de Dexia Holding.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- I. Communication du rapport de gestion du conseil d'administration, des rapports des commissaires et des comptes annuels statutaires et consolidés relatifs à l'exercice 2025.
- II. Résolutions
 1. Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 ;
 2. Affectation du résultat ;
 3. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2025 ;
 4. Décharge aux commissaires pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2025 ;
 5. Renouvellement de mandat d'administrateur : Gilles Denoyel pour un mandat de 4 ans sur proposition du conseil d'administration ;
 6. Nomination définitive d'administrateur : Julika Courtade-Gross pour un mandat de 4 ans sur proposition du conseil d'administration ;
 7. Nomination définitive d'administrateur : Pascal Gilliard pour un mandat de 4 ans sur proposition du conseil d'administration ;
 8. Éventuelle(s) nouvelle(s) nomination(s) d'administrateur(s) pour un mandat de 4 ans sur proposition du conseil d'administration ;
 9. Nomination d'un commissaire aux comptes ;
 10. Attribution de pouvoirs.

MODALITES DE PARTICIPATION

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote, les actionnaires doivent notifier à Dexia Holding leur intention d'y assister, au plus tard **le 21 mai 2026, à 16h00**, en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : shareholder@dexia.com.

Si aucun envoi électronique ne peut être effectué, ces documents peuvent être transmis par courrier postal au siège de Dexia Holding, Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles (Belgique), à l'attention de M. Olivier Paring, secrétaire général.

Pour être valablement pris en compte, les notifications, électroniques ou postales, doivent impérativement parvenir à Dexia Holding avant l'échéance précitée.

Les actionnaires sont invités à s'identifier clairement en indiquant leur nom, prénom, adresse complète, ainsi que le nombre d'actions nominatives qu'ils détiennent.

Seuls les actionnaires ayant respecté ces formalités dans les délais prescrits seront autorisés à participer à l'Assemblée et à y exercer leur droit de vote.

2. PROCURATION

Chaque actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée par un mandataire.

Les actionnaires peuvent désigner un mandataire de leur choix ou M. Olivier Paring, secrétaire général de Dexia Holding, à cette fin. En revanche, aucun mandat ne peut être confié au président ou à un membre du conseil d'administration de Dexia Holding.

La procuration doit être établie à l'aide du formulaire joint à la présente convocation (également disponible sur le site internet de Dexia Holding: <https://www.dexia.com/fr/a-propos-du-groupe-dexia/assemblees-generales?year=2026>) et envoyée, au plus **tard le 21 mai 2026 à 16h00**, par e-mail à l'adresse suivante: shareholder@dexia.com.

Si aucun envoi électronique n'est possible, le formulaire dûment complété et signé peut être adressé par courrier au siège de Dexia Holding, Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique, à l'attention de M. Olivier Paring, secrétaire général.

Seules les procurations conformes aux exigences du droit belge et reçues dans les délais précités permettent au mandataire d'assister et de voter à l'Assemblée. L'actionnaire représenté doit également avoir satisfait aux conditions de participation mentionnées au point 1.

3. VOTE

Seuls les actionnaires ayant valablement notifié à Dexia Holding leur intention de participer à l'Assemblée sont autorisés à voter à l'Assemblée.

4. QUESTIONS

Les actionnaires qui remplissent les conditions de participation à l'Assemblée peuvent poser des questions relatives aux points à l'ordre du jour de l'Assemblée aux administrateurs et / ou aux commissaires de Dexia Holding.

Les questions peuvent être transmises par e-mail à l'adresse shareholder@dexia.com. Si l'envoi électronique n'est pas possible, elles peuvent être adressées par courrier postal au siège de Dexia Holding, Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles (Belgique), à l'attention de M. Olivier Paring, secrétaire général.

Les questions doivent parvenir à Dexia Holding au plus tard le **21 mai 2026 à 16h00**, pour être valablement prises en compte. Les actionnaires auront également la possibilité de poser des questions en séance.

Les réponses aux questions relatives à l'ordre du jour seront données par les administrateurs et/ou les commissaires lors de l'Assemblée. Elles seront ensuite publiées, conjointement avec le procès-verbal, sur le site internet de Dexia Holding (<https://www.dexia.com/fr/a-propos-du-groupe-dexia/assemblees-generales?year=2026>).

5. DOCUMENTS

Les comptes annuels statutaires et les comptes annuels consolidés, le rapport annuel du conseil d'administration et les rapports des commissaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que tout autre document qui sera traité par l'Assemblée, sont joints à la présente lettre sur une clé USB. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de Dexia Holding (<https://www.dexia.com/fr/a-propos-du-groupe-dexia/assemblees-generales?year=2026>). Les actionnaires peuvent obtenir une copie de ces documents au siège de Dexia Holding sur demande.

PROTECTION DES DONNEES

Dexia Holding traite de manière confidentielle les informations relatives à ses actionnaires qui constituent des données personnelles. La politique de confidentialité de Dexia Holding est disponible sur son site internet (<https://www.dexia.com/fr/legal-mentions>).

* * *

Pour plus d'informations sur l'Assemblée ou les formalités de participation, n'hésitez pas à contacter Dexia Holding par e-mail (shareholder@dexia.com).

Les actionnaires qui souhaitent recevoir les convocations futures exclusivement par e-mail sont invités à en faire la demande en transmettant leur adresse e-mail à Dexia Holding par e-mail (shareholder@dexia.com).

Cordialement,



Pierre Crevits
Administrateur délégué



Gilles Denoyel
Président du conseil d'administration

Annexes :

- (1) Clés USB reprenant les comptes annuels statutaires et les comptes annuels consolidés, le rapport annuel du conseil d'administration et les rapports des commissaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que tout autre document qui sera traité par l'Assemblée*
- (2) Formulaire de procuration pour l'Assemblée.*

* * *

FOIRE AUX QUESTIONS – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2026

1. Pourquoi ai-je reçu cette convocation ?

En tant qu'actionnaire inscrit sur le registre des actionnaires de Dexia Holding, vous êtes convoqué à chaque assemblée générale, conformément aux dispositions légales et statutaires.

2. Pourquoi ai-je reçu cette convocation et le rapport annuel par la poste ?

La loi impose d'adresser ces documents aux actionnaires par la poste. Vous pouvez toutefois demander un envoi exclusif par voie électronique (e-mail), en contactant shareholder@dexia.com.

3. À quoi sert la clé USB (format d'une carte) reçue avec la convocation ?

Elle contient l'intégralité des documents légaux relatifs à l'Assemblée (comptes annuels, rapport du conseil d'administration, rapports des commissaires, etc.). Les mêmes documents sont disponibles sur le site internet de Dexia Holding.

4. Quel est l'objet de cette Assemblée ?

Elle permet aux actionnaires de délibérer et de voter sur les points figurant à l'ordre du jour.

5. Suis-je obligé de participer à l'Assemblée ?

Non. Votre participation est facultative.

6. Que se passe-t-il si je ne participe pas à l'Assemblée ?

L'absence d'un actionnaire ne remet pas en cause la validité de l'Assemblée. Les décisions sont prises par les actionnaires présents ou représentés.

7. Comment connaître le nombre d'actions que je détiens ou modifier mes coordonnées ?

Pour toute mise à jour de vos informations ou pour vérifier le nombre d'actions que vous détenez, veuillez envoyer un e-mail à shareholder@dexia.com en indiquant vos nom et prénom.